



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, 18 avril 2023

Renforcement des contrôles quotidiens pour lutter contre les rodéos urbains en Gironde

A la suite de l'événement grave survenu la nuit du 14 avril dernier, le préfet Etienne GUYOT, annonce le renforcement des contrôles de sécurité par les forces de l'ordre (police et gendarmerie) pour lutter avec la plus grande fermeté contre les rodéos et runs motorisés qui troublent l'ordre public et mettent en danger la sécurité des personnes.

Sur les huit derniers mois, les services de police ont réalisé **859 opérations anti-rodéos dans la métropole bordelaise** et plus particulièrement sur la commune de Bordeaux. Dans le cadre de ces actions « coups de poing », **8 263 personnes ont été contrôlées, 1306 verbalisées, 57 personnes ont été placées en garde à vue, 3 véhicules et 20 deux-roues motorisés ont été saisis.**

Dans le même temps, la mise en place de groupes de partenariat opérationnels réunissant l'ensemble des parties prenantes (collectivités, bailleurs, entreprises...) ont permis de mener des actions de prévention et de réaliser des aménagements urbains pérennes de lutte contre les rodéos et runs (bandes rugueuses, pose de barrières devant le centre commercial de Bordeaux Lac, etc.)

En 2022, trois GPO ont été menés à Bordeaux avec Bordeaux-Métropole et la ville de Bordeaux sur des secteurs particulièrement impactés par les rodéos sauvages. Les runs ayant affecté le secteur Nord de la ville de Bordeaux (Le Lac – Les Aubiers) ont été définitivement éradiqués en obtenant dans le cadre du GPO d'une part des aménagements pérennes de la longue ligne droite longeant le parc des expositions, d'autre part une sanctuarisation des grandes plaques de parking de la ZAC de Bordeaux-Lac, rendues inaccessibles aux particuliers.

D'autres sites ne se prêtant pas aux mêmes logiques d'aménagement des infrastructures ont donné lieu à des opérations de police planifiées ayant permis d'obtenir des saisies de véhicules et de procéder à de multiples verbalisations. Il s'agit de l'avenue Dassault à Mérignac ou encore des quais de la zone portuaire de Bassens.

Etienne GUYOT : « *La lutte contre les rodéos urbains est priorité affichée, à la fois dans le cadre de la mise en place de la police de sécurité du quotidien depuis 2018 et dans le cadre du plan zéro délinquance mis en œuvre dans la perspective de la coupe du monde de rugby 2023 et des Jeux Olympiques 2024. J'ai donné instruction aux services de police et de gendarmerie, de renforcer le nombre de contrôles dans les secteurs les plus exposés et de procéder à la saisie systématique des engins utilisés. J'invite par ailleurs la population à prévenir la police ou la gendarmerie rapidement lorsqu'elle assiste à un rodéo, en composant le 17 ou en réalisant un signalement sur **Moncommissariat.fr** ».*

